

*Réponses de la liste VERRIERES VILLE OUVERTE 2020 au collectif citoyen de soutien aux éboueurs su SIOM*

*Nos réponses sont des réponses de principe, vu que Verrières fait bien partie de la CPS, mais que ses ordures ménagères ne sont pas gérées par le SIOM.*

- 1. Nous pensons que le sort fait aux salariés du SIOM concerne les élus du SIOM et les Maires des Communes concernés.*
- 2. Que répondre ? Nous ne sommes pas concernés.*
- 3. Nous ne trouvons pas normal qu'un prestataire délégataire d'un service public soit détenu par un fonds d'investissement dont l'objectif est de créer plus de valeur pour ses actionnaires. Il y a conflit d'intérêts.*
- 4. Nous pensons qu'il faut améliorer le contrôle des services publics des services publics, en particulier celui de la collecte des OM et du devenir des déchets recyclables.*
- 5. Que répondre ? Nous n'avons pas d'information spécifique, Verrières n'étant pas desservie par le SIOM.*
- 6. La meilleure solution à notre avis est de ne pas déléguer le service. La collecte des ordures ménagères devrait relever d'une gestion publique en régie mais surtout pas du privé.*